



Déclaration liminaire au CHSCT du 29 juin 2021

Monsieur le Président,

Lors de notre dernière instance, le Directeur Général, nous a bien dit qu'il nous écoutait, nous entendait mais que c'était lui qui décidait, soit !

A l'occasion du dernier CHSCT en mars 2021 nous vous alertions une nouvelle fois sur les différentes mentions SST reçues, mises à la connaissance du CHSCT, qui ont été des alertes importantes d'un mal-être grandissant au sein de l'OFB.

Qu'est-ce qu'il a été décidé ?

Les représentants du personnel du CT comme du CHSCT vous ont interpellé à plusieurs reprises sur la nécessité de mieux considérer l'humain.

Qu'est-ce qu'il a été décidé ?

Comme il a été rappelé par nos camarades en CT, dès la préfiguration, les tensions générées par l'installation des équipes managériales, parfois dans une parfaite opacité, ne se sont pas estompées et participent encore aux tensions qui règnent dans les services.

Qu'est-ce qu'il a été décidé ?

En décembre 2020 à la question : « connaissez-vous un seul service au sein de l'OFB qui va bien ».

Aucune réponse n'a été donnée, en avez-vous une aujourd'hui ?

En mars dernier, nous vous demandions si vous aviez conscience que les services administratifs souffraient. Ils ont été fortement impactés par la réorganisation, à tous les niveaux, avec une surcharge de travail continue et une baisse constante des effectifs, voire pour certains agents un sentiment de dénigrement de leur travail.

Depuis notre première alerte de mars, un nouveau drame vient d'ébranler encore une fois, notre communauté de travail. Il aurait mérité un traitement à la hauteur du traumatisme par notamment la convocation d'un CHSCT extraordinaire.

Avez-vous conscience que pour beaucoup d'agents qui ont de l'ancienneté dans les deux ex-établissements, ils n'ont jamais connu une gestion de l'humain aussi désastreuse ?

Si oui, qu'est-ce qui va être décidé ?

Les agents des sites de Vincennes, Saint Benoist, Brest et Pérols sont en souffrance. Leur charge de travail s'est considérablement accrue et les conditions de travail aggravées.

Il aura fallu depuis 18 mois que les services des directions générales déléguées s'organisent et intègrent de nouveaux process puisque la préfiguration faite au pas de course n'avait pas permis cela.

Les agents sont à bout de souffle, le moral est au plus bas.

Ils doivent accepter des baisses d'effectifs programmées et des transferts de tâches d'un service vers d'autres entités qui amplifient la charge quotidienne.

Il est temps d'agir. Pour faire suite à diverses remontées de plus en plus nombreuses de situations de mal-être, nous vous demandons de procéder à une visite de chacun des services de la Direction générale déléguée aux ressources.